

Activités de formation

Régions de Québec et de Sherbrooke



Automne 2011 - Printemps 2012

Centre québécois de formation en fiscalité CQFF.com



**« De très loin les meilleurs cours en fiscalité
pour des non-fiscalistes... »**

- Des cours bâtis pour ceux qui veulent savoir cette année... ce que les autres apprendront peut-être l'an prochain : plus de 8 200 participants, eux, le savent déjà...
- Assurance de personnes - concepts, mythes et prise de décision : de retour en 2011-2012 après avoir accueilli 600 participants l'an dernier...
- « Votre animateur, notre matériel de cours » et un service en or ! Un véritable succès de plus en plus en demande...
- Cours admissibles aux unités de formation continue (UFC)



Laissez-nous vous surprendre encore une fois...!

Vous n'avez jamais assisté à nos cours? Alors, faites comme nos « plus de 8 200 participants » qui ont assisté à nos cours de formation l'an dernier... Osez comparer la **qualité** de nos cours de formation en fiscalité avec ceux de nos compétiteurs... Vous pourrez ainsi constater l'**immense** fossé qui les sépare des cours que nous offrons... Nous savons très bien à quel point votre temps est précieux. Vous ne vous déplacerez pas pour rien... C'est promis!

Au CQFF, la **qualité** de notre matériel de cours, de nos animateurs, de nos outils de recherche fiscale et du suivi effectué après le cours font toute la différence... Un rapport qualité-prix tout à fait exceptionnel...

CI-JOINT LE CALENDRIER DE NOS ACTIVITÉS DE FORMATION **AUTOMNE 2011 - PRINTEMPS 2012**

... incluant notamment :

- **De retour pour une 2^e année** après que 600 participants y aient assisté l'an dernier!
« Assurance de personnes : concepts, mythes et prise de décision... »
- Mise à jour en fiscalité - 2011 (version pour les comptables) : la revue des 12 derniers mois... plus de 600 pages d'informations utiles... et aussi une version modifiée de près de 500 pages pour les planificateurs financiers
- Déclarations fiscales - 2011 : plus de 1 000 pages de matériel absolument exceptionnel... avec des réponses à vos questions même les plus pointues!
- De retour cette année, notre concept de formation en entreprise; déterminez qui sera votre animateur, utilisez le matériel du CQFF et la formation aura lieu à l'endroit de VOTRE choix au moment de VOTRE choix...

« POUR OBTENIR LES VRAIES RÉPONSES AUX VRAIES QUESTIONS... »

C'est avec plaisir que nous vous présentons la version Automne 2011 - Printemps 2012 du calendrier des activités de formation du CQFF. Prenez le temps d'y jeter un coup d'œil pour constater la diversité des sujets couverts. Vous ne le regretterez pas!

Encore une fois cette année, nous mettons à votre disposition des activités de formation et des outils de recherche qui vous aideront à parfaire et à améliorer vos connaissances théoriques et pratiques en matière de fiscalité **et qui vous fourniront de l'information exclusive et très récente dans un langage accessible et compréhensible!** Votre réussite et votre apprentissage... c'est notre passion.

En plus, vous bénéficierez encore cette année via le CQFF.com de « Votre boîte aux lettres » virtuelle et de ses nombreux communiqués importants exclusifs à nos participants, de nos « Avis importants » sur notre site Web, de « Vos cartables en ligne » ainsi que de notre bibliothèque virtuelle... **Plus que jamais, vos cartables de cours du CQFF seront vos plus fidèles compagnons.**

On ne peut passer sous silence l'immense succès qu'ont connu nos activités de formation pour la période Automne 2010 – Printemps 2011. En effet, au cours de la dernière année, plusieurs activités de formation affichaient « complet » bien avant la tenue de l'activité. Un taux de fidélité exceptionnel est d'ailleurs une preuve de qualité. D'autre part, nous sommes **la seule organisation** à assurer un solide suivi après l'activité de formation par l'envoi de « Communiqués importants » très détaillés via une boîte aux lettres virtuelle accessible sans frais ainsi que par la publication fréquente d'avis importants sur notre site Web. **Au CQFF, on ne vous laisse pas tomber après l'activité de formation!** Voilà, en partant, toute une différence...

Vous ne pouvez assister à nos activités de formation??? Alors, n'hésitez surtout pas à transmettre notre calendrier des activités de formation à vos collègues, confrères et consœurs. Vous pouvez aussi le consulter en tout temps sur notre site Web à l'adresse suivante : **CQFF.com**

En visitant notre site Web, vous pourrez aussi consulter la table des matières détaillée de plusieurs cours offerts **l'année dernière** ou dans une année précédente (en cliquant sur l'onglet « Futurs participants »). Cela vous permettra de vous faire une bonne idée de notre façon bien spéciale de vous informer (... évidemment, les sujets traités en 2011-2012 seront cependant fort différents compte tenu de l'évolution de l'actualité fiscale).

Nous vous remercions de votre attention et souhaitons vous revoir bientôt dans le cadre de nos activités de formation Automne 2011 – Printemps 2012.

Sincères salutations,

René Bégin, CA, François Filion, CGA,
Josée Montminy, CA et Lyne St-Arnauld, CA, D. Fisc.
Société conseil LNF / Fiscalité Gilles Caron S.E.N.C.

P.S.: Le nombre de places est limité pour chacune de nos activités de formation. Attention! Certaines dates de cours affichent déjà « COMPLET » et d'autres l'afficheront très prochainement... **Notez que les cours d'une durée de 7 heures débutent à 8h30 pour se terminer à 16h30.**

VOUS AVEZ DES QUESTIONS??? N'HÉSITEZ SURTOUT PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS

Adresse d'affaires

5020, boul. de la Rive-Sud
Lévis, Québec G6V 4Z6
Téléphone : 418 833-2114
Télécopieur : 418 833-9983

Pour nous joindre

Marie-Josée Bégin, responsable des inscriptions
Téléphone : 418 833-2114
Télécopieur : 418 833-9983
Courriel : marie.josee.begin@ln.ca

Offert à tous ceux qui ont déjà assisté par le passé à l'un de nos cours de formation...

Consultez maintenant via notre site Web (CQFF.com) la section « MON DOSSIER AU CQFF » afin de vérifier :

- Si vous êtes déjà inscrit(e) à un prochain cours de formation du CQFF
- Vos coordonnées
- Les cours que vous avez suivis avec le CQFF dans les années antérieures
- Le formulaire d'inscription à compléter en ligne (si nécessaire)
- La fiche de confirmation d'inscription pour tous les participants de votre entreprise
- Si vous êtes inscrit(e) sur notre liste d'envoi pour recevoir automatiquement un courriel vous avisant que le CQFF a émis un nouvel avis important sur la page d'accueil de notre site Web

Si vous êtes déjà inscrit(e) à toutes les activités auxquelles vous désirez participer, il n'est pas nécessaire de remplir à nouveau la fiche d'inscription jointe au présent calendrier.

C Q F F

Table d'impôt PARTICULIERS (Résidents du Québec) – 2011

Revenu imposable	Impôt fédéral	Taux marginal	Impôt du Québec	Taux marginal	Impôt combiné	Taux marginal combiné	Travailleur autonome Cotisations au RRQ (voir note 1)
11 000	59	12,5 %	-	16,0 %	59	28,5 %	742,50
13 500	372	12,5 %	32	16,0 %	404	28,5 %	990,00
15 000	560	12,5 %	272	16,0 %	832	28,5 %	1 138,50
20 000	1 186	12,5 %	1 072	16,0 %	2 258	28,5 %	1 633,50
25 000	1 813	12,5 %	1 872	16,0 %	3 685	28,5 %	2 128,50
30 000	2 439	12,5 %	2 672	16,0 %	5 111	28,5 %	2 623,50
35 000	3 065	12,5 %	3 472	16,0 %	6 537	28,5 %	3 118,50
39 060	3 574	12,5 %	4 122	20,0 %	7 696	32,5 %	3 520,44
40 000	3 691	12,5 %	4 310	20,0 %	8 001	32,5 %	3 613,50
41 544	3 885	18,4 %	4 618	20,0 %	8 503	38,4 %	3 766,36
50 000	5 438	18,4 %	6 310	20,0 %	11 748	38,4 %	4 435,20
60 000	7 275	18,4 %	8 310	20,0 %	15 585	38,4 %	4 435,20
70 000	9 112	18,4 %	10 310	20,0 %	19 422	38,4 %	4 435,20
78 120	10 604	18,4 %	11 934	24,0 %	22 538	42,4 %	4 435,20
80 000	10 949	18,4 %	12 385	24,0 %	23 334	42,4 %	4 435,20
83 088	11 517	21,7 %	13 126	24,0 %	24 643	45,7 %	4 435,20
90 000	13 017	21,7 %	14 785	24,0 %	27 802	45,7 %	4 435,20
100 000	15 188	21,7 %	17 185	24,0 %	32 373	45,7 %	4 435,20
128 800	21 441	24,2 %	24 097	24,0 %	45 538	48,2 %	4 435,20
150 000	26 574	24,2 %	29 185	24,0 %	55 759	48,2 %	4 435,20
200 000	38 682	24,2 %	41 185	24,0 %	79 867	48,2 %	4 435,20
500 000	111 327	24,2 %	113 185	24,0 %	224 512	48,2 %	4 435,20
1 000 000	232 402	24,2 %	233 185	24,0 %	465 587	48,2 %	4 435,20

N.B. : L'impôt est calculé pour une personne célibataire n'ayant aucune personne à charge. Les taux marginaux indiqués s'appliquent dans la mesure où le particulier a évidemment de l'impôt payable au niveau de revenu imposable indiqué. Cette table ne tient compte que du crédit personnel de base. À l'égard des taux marginaux, il faut être prudent car plusieurs crédits d'impôt et versements sociaux diminuent lorsque le revenu augmente et l'effet net est d'accroître les taux marginaux à un niveau encore plus élevé que ceux indiqués dans cette table. **Cette table ne doit pas être utilisée lorsque le contribuable a généré des revenus de dividendes de source canadienne. Pour les taux marginaux des dividendes, veuillez consulter le tableau 107.** Les lignes encadrées indiquent un changement dans le taux marginal d'impôt sur le revenu imposable qui excède ce seuil. Le taux marginal maximum est atteint lorsque le revenu imposable excède 128 800 \$. Le tableau ne tient pas compte de la nouvelle contribution santé au Québec (qui s'élève à un maximum de 100 \$ pour 2011 et qui augmentera à 200 \$ en 2012).

Note 1 sur les cotisations au RRQ d'un travailleur autonome :

Le montant indiqué à l'égard des cotisations au RRQ suppose que le revenu imposable et le revenu net d'entreprise du travailleur autonome sont identiques, ce qui peut ne pas être le cas. Nous avons inclus cette donnée sur ce tableau compte tenu de l'importance des montants s'y rapportant. N'oubliez cependant pas que la moitié de la cotisation du travailleur autonome au RRQ est une dépense déductible dans le calcul de son revenu tandis que l'autre moitié donne droit à un crédit d'impôt au fédéral (mais pas au Québec). Ainsi, vous devez tenir compte du fait que les cotisations au RRQ du travailleur autonome réduiront en partie les montants de l'impôt fédéral et provincial à payer (sauf pour la moitié de la cotisation aux fins de l'impôt du Québec) compte tenu que seul le crédit personnel de base pour un célibataire a été déduit dans le calcul de l'impôt à payer. La cotisation maximale de 4 435,20 \$ au RRQ est atteinte à un revenu net d'entreprise de 48 300 \$ en 2011. N'oubliez pas que le travailleur autonome est aussi assujéti à une cotisation de 1 % au Fonds des services de santé (FSS) d'un maximum de 1 000 \$ ainsi qu'à une cotisation au RQAP (le régime québécois d'assurance parentale) d'un maximum de 611,20 \$. Il peut aussi être assujéti, dans certains cas, à une prime au régime d'assurance-médicaments d'un maximum de 581,50 \$ pour l'année civile 2011.

Informations à jour en date du 1^{er} septembre 2011

C Q F F

Taux d'impôt CORPORATIFS – 2011

	Fédéral	Québec	Total
PME sur les premiers 500 000 \$ annuels de revenus « actifs »	11,0 %	8,0 %	19,0 %
PME sur l'excédent de 500 000 \$ de revenus « actifs »	16,5 %	11,9 %	28,4 %
Entreprises de fabrication et de transformation	16,5 %	11,9 %	28,4 %
Grandes entreprises sur les revenus « actifs »	16,5 %	11,9 %	28,4 %
Entreprises de prestation de services personnels (« employé incorporé »)	16,5 %	11,9 %	28,4 %
Intérêts, loyers, redevances et gains en capital imposables pour les sociétés privées sous contrôle canadien	34,67 %	11,9 %	46,57 %
Impôt de la Partie IV remboursable sur les dividendes qui y sont assujettis	33 1/3 %	s.o.	33 1/3 %
Taxe sur le capital :	Depuis le 1 ^{er} janvier 2011, la taxe sur le capital est abolie. Toutefois, pour les exercices qui se terminent en 2011 mais qui chevauchent le 31 décembre 2010, le taux « général » pour les jours compris en 2010 est de 0,12 % du « capital versé » avec une exemption conditionnelle sur le premier 1 000 000 \$ de capital versé. Les sociétés manufacturières ne sont généralement plus assujetties à la taxe sur le capital suite au budget du 13 mars 2008, sous réserve de règles particulières.		
Fonds des services de santé :	2,70 % de la masse salariale (si elle est de 1 000 000 \$ ou moins)		
N.B.	Ces taux s'appliquent à une année d'imposition de <u>12 mois</u> se terminant le 31 décembre 2011. D'autres baisses des taux d'imposition sont censées s'appliquer en 2012 au fédéral.		

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

- 1) Les revenus de placements et les gains en capital imposables des sociétés privées sous contrôle canadien créent en pratique un compte d'impôt en main remboursable égal à 26 ⅔ % des revenus de placements et des gains en capital imposables. Ce compte est remboursable à la société à raison de 1 \$ de remboursement pour chaque 3 \$ de dividendes imposables versés.
- 2) Le taux de 2,70 % pour le Fonds des services de santé s'applique aux employeurs dont la « masse salariale totale est de 1 million de dollars » ou moins. Il grimpe progressivement par la suite pour atteindre 4,26 % lorsque la masse salariale totale atteint 5 millions. À cette fin, la masse salariale totale comprend aussi celle des sociétés « associées » et ce, sur une base mondiale.

Informations à jour en date du 1^{er} septembre 2011

TABLE DES MATIÈRES

Qu'est-ce que le CQFF?	2
Le CQFF aussi à Québec et à Sherbrooke	3
De l'information exclusive et surtout la meilleure information.....	4
Nos activités de formation 2011-2012	
Activité n° 1 - Mise à jour en fiscalité – 2011 pour les comptables : la revue des 12 derniers mois.....	5
Activité n° 2 - Mise à jour en fiscalité – 2011 pour les planificateurs financiers et les conseillers en placements : la revue des 12 derniers mois.....	7
Activité n° 3 - Mise à jour en fiscalité – 2011 pour les planificateurs financiers et les conseillers en placements : la revue des 12 derniers mois (Groupes réservés exclusivement au Mouvement des caisses Desjardins)	9
Activité n° 4 - Déclarations fiscales – 2011.....	10
Activité n° 5 - Assurance de personnes : concepts, mythes et prise de décision.....	12
Outils informatiques pour vos recherches fiscales.....	14
Votre animateur, notre matériel de cours et un service en or!	16
L'Informateur fiscal « personnalisé » sur des sujets spécifiques	17
Exemple de L'Informateur fiscal « personnalisé » (les 2 premières pages seulement)	18
Liste des autres cours offerts périodiquement par le CQFF.....	20
Horaire détaillé des activités de formation et tarification.....	21
Politiques pour les cours au CQFF	23
Autres informations et coordonnées des endroits où sont offerts nos cours	24
Formulaire d'inscription 2011-2012 (séparé du calendrier)	

VOUS AVEZ DES QUESTIONS??? N'HÉSITEZ SURTOUT PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS

Le CQFF est représenté à Québec et à Sherbrooke par :

**SOCIÉTÉ CONSEIL LNF
FISCALITÉ GILLES CARON S.E.N.C.**

Formateurs agréés par Emploi-Québec - Numéro d'agrément 0000425
Cours admissibles aux unités de formation continue (UFC)

Adresse d'affaires

5020, boul. de la Rive-Sud
Lévis, Québec G6V 4Z6
Téléphone : 418 833-2114
Télécopieur : 418 833-9983

Pour nous joindre

Marie-Josée Bégin, responsable des inscriptions
Téléphone : 418 833-2114
Télécopieur : 418 833-9983
Courriel : marie.josee.begin@ln.ca

QU'EST-CE QUE LE CQFF?

Nous sommes une société privée de formation en fiscalité, créée en 1992, qui est vouée à la formation et à l'information fiscale de très haute qualité sur une base concrète et pratique. La vulgarisation de l'information fiscale et le dévoilement des nombreuses pratiques administratives des autorités fiscales constituent des priorités. Depuis 1993, le nombre de participants à nos activités de formation a augmenté annuellement de plus de 35 % en moyenne. Plus de 8 200 participants (oui, vous avez bien lu!) ont assisté à nos cours l'an dernier...! Cela doit sûrement signifier quelque chose...

Les avantages de nos services de formation

- Les formateurs du CQFF sont agréés par Emploi-Québec et nos activités de formation offertes répondent aux exigences de la Loi du 1 %. Nos activités de formation sont également **admissibles aux unités de formation continue (UFC)** de la très grande majorité des diverses organisations professionnelles.
- Des sujets importants et pratiques visant à améliorer l'ensemble de vos connaissances en fiscalité; de plus, ils sont rédigés et présentés **en respectant le fait que vous n'êtes pas des fiscalistes...** mais tout en mettant beaucoup de viande autour de l'os!
- Des vraies idées de planification, des conseils pratiques et des mises en garde appropriées.
- Des cours dynamiques animés notamment par Yves Chartrand, M.Fisc., auquel s'ajoutent des animateurs de grande qualité, tels que Me Richard Chagnon, M.Fisc., François Filion, CGA, René Bégin, CA, Simon Beauchemin, CA, Josée Montminy, CA, Lyne St-Arnauld, CA, D.Fisc., Me Isabelle Fecteau, M.Fisc., Éric Brassard, CA, Pl. Fin. et Martin Goulet, CA, Pl. Fin.
- Des cartables volumineux remplis de documentation utile qui vous aideront tout au long de l'année.
- Des informations exclusives, pertinentes et utiles à votre travail **ainsi qu'un suivi par l'envoi de « Communiqués importants » via « Votre boîte aux lettres » virtuelle ou d'avis importants affichés sur notre site Web. Au CQFF, nous ne vous laissons pas tomber après l'activité de formation.**
- **Un moteur de recherche** sur notre site Web pour vous retrouver aisément dans vos différents cartables de cours et **pour les consulter en ligne** ainsi qu'un site Web conçu spécifiquement pour accélérer vos recherches fiscales **via notre bibliothèque virtuelle.**
- Une grille de tarifs encourageant la participation de plusieurs personnes du même cabinet ou de la même entreprise.
- **... et surtout... un langage accessible et des exemples nombreux favorisant la compréhension des règles fiscales.** Le lien entre la théorie et la pratique, on en fait notre affaire.

FAIRE DE NOS PARTICIPANTS LES MEILLEURS EN FISCALITÉ
POUR DES NON-FISCALISTES... VOILÀ NOTRE OBJECTIF!

Pour une 13^e année consécutive

Le Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc. est aussi à Québec et à Sherbrooke avec René Bégin, François Filion, Josée Montminy et Lyne St-Arnauld... quatre fiscalistes **qui totalisent ensemble plus de 60 années d'expérience...!**

Le Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc., dirigé par Yves Chartrand, M.Fisc., est fier de s'associer avec ces quatre fiscalistes afin d'assurer la diffusion dans la région de Québec et de Sherbrooke de certains de ses cours de formation. Nos documents sont réputés pour être de loin les plus complets, les plus pratiques et les plus utiles.

D'autre part, le Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc. tenait à ce que des fiscalistes avantageusement connus dans la région de Québec participent activement à la présentation des cours « Mise à jour en fiscalité : la revue des 12 derniers mois » (**version pour les comptables**) et « Déclarations fiscales ».

René Bégin, CA, François Filion, CGA, Josée Montminy, CA et Lyne St-Arnauld, CA, D. Fisc. mettront donc à profit leur impressionnant bagage d'expérience pour que les deux cours proposés connaissent le même succès que dans la région de Montréal où le taux de participation augmente de plus de 35 % par année depuis plus de 17 ans. La croissance tout à fait exceptionnelle démontrée lors des douze premières années est d'ailleurs un signe qui ne trompe pas.

N.B. : Dans la région de Québec, Yves Chartrand, M.Fisc. présentera en plus le cours « Mise à jour en fiscalité : la revue des 12 derniers mois » (**version pour les planificateurs financiers**). Il en est de même pour Simon Beauchemin, CA à l'égard de certains groupes du cours offert pour les **planificateurs financiers** du Mouvement Desjardins, notamment dans la région de Chicoutimi, de Sherbrooke et du Bas St-Laurent.



René Bégin, CA
ANIMATEUR



François Filion, CGA
ANIMATEUR



Josée Montminy, CA
ANIMATRICE



**Lyne St-Arnauld,
CA, D. Fisc.**
ANIMATRICE



Marie-Josée Bégin
Coordonnatrice aux
activités de formation

Pour connaître les dates de cours de la grande région de Montréal et du reste du Québec, veuillez consulter le calendrier complet des activités de formation qui s'y rattache au CQFF.com

Des exemples parmi tant d'autres...

- En 2010, notre cours « Mise à jour en fiscalité » traitait déjà des immenses problèmes fiscaux au niveau de l'incorporation de l'entreprise des courtiers immobiliers en raison d'une nouvelle législation fort déficiente. Le cartable de cours traitait également des stratégies corporatives visant à déclencher volontairement du gain en capital dans une société, de la saga sur la technique du pipeline au décès, etc., etc., le tout accompagné de plus de 85 tableaux dont plusieurs sont d'une utilité exceptionnelle!
- Dans notre cours « Déclarations fiscales », notre volume contient plus de 1 000 pages réparties sur 25 chapitres dont un chapitre de plus de 70 pages sur la famille reconstituée (avec plus de 9 pages juste sur « l'équivalent de conjoint ») ainsi qu'un autre de 60 pages sur les automobiles... Essayez simplement de trouver cela ailleurs... En fait, ce cartable de cours contient **un grand nombre de secrets inédits** tout en faisant référence à plus de 1 800 interprétations techniques et 1 100 décisions des tribunaux.
- En 2009, notre cours « Mise à jour en fiscalité » traitait déjà des problèmes de vérification des fiducies par les autorités fiscales fédérales ainsi que des problèmes particuliers rencontrés. Évidemment, le cartable de cours traitait également des règles applicables dans l'ère post-Lipson au niveau de la déduction des intérêts et aussi au niveau des transferts de pertes, des bonifications exceptionnelles au crédit pour frais de garde d'enfants, on y faisait aussi une étude de cas sur les professionnels oeuvrant en société en nom collectif et qui veulent incorporer leur entreprise, sans compter des stratégies corporatives sur les comptes de CDC et d'IMRTD, etc., etc., le tout accompagné de plus de 80 tableaux dont certains « valent le déplacement »!
- En plus de voir à fond les nombreux changements survenus au cours de l'année 2004, notre cours Mise à jour en fiscalité 2004 contenait **plusieurs** stratégies fiscales innovatrices, telle que celle ayant trait au transfert à la JVM d'une police d'assurance-vie par un particulier à une société avec laquelle il a un lien de dépendance afin de permettre, dans certaines situations, des sorties d'argent à un coût fiscal nul ou faible. Cette stratégie peut très bien s'appliquer dans le contexte de l'incorporation des professionnels. Le cours contenait aussi certains exemples de réorganisations corporatives originales ainsi que des tonnes d'informations fiscales utiles réparties sur plus de 500 pages et plus de 65 tableaux et listes de contrôle.
- Présenté en mai, juin et septembre 2003, notre cours « Droit corporatif pour non-juristes, incidences fiscales canadiennes et traitement comptable : de la naissance à la dissolution » comptait plus de 900 pages d'informations, de stratégies de planification, de modèles de résolutions et de mises en garde couvrant une panoplie extrêmement importante de sujets au niveau de la PME et ce, de la création de la société jusqu'à sa dissolution. Non seulement on y couvrait largement les aspects fiscaux mais aussi les aspects légaux ainsi que la comptabilisation des transactions. On y retrouvait aussi à profusion des exemples pratiques et concrets.

Pour une 19^e année consécutive... Après ce cours, vous serez vraiment à jour sur tout ce qui est survenu au cours de la dernière année... C'est promis! Vous verrez qu'être au courant, c'est payant!

Le Centre québécois de formation en fiscalité - CQFF inc. est heureux de vous inviter à son fameux cours sur la MISE À JOUR EN FISCALITÉ, présenté pour une dix-neuvième année consécutive!

Cette présentation vous permettra de vous tenir à jour concernant les nombreux changements très récents apportés à la Loi de l'impôt sur le revenu **ainsi qu'aux pratiques administratives des autorités fiscales**, tout en vous donnant les réponses aux questions que vos clients vous posent quotidiennement ainsi que des arguments de décisions, des stratégies et des nouveautés pour vous et vos clients. **Bref, un véritable cours d'actualité fiscale!** Le tout sera ponctué d'une foule d'exemples pratiques reliés à la PME et à la TPE, aux fiducies ainsi qu'aux particuliers et présenté dans une atmosphère agréable et dynamique, **comme seul le CQFF sait le faire...** René Bégin, CA, François Filion, CGA et Josée Montminy, CA animeront le cours.

En plus, le CQFF vous offre l'opportunité de travailler avec des outils supplémentaires qui sont très appréciés voire même essentiels à l'enrichissement de vos connaissances : un manuel de cours d'environ 600 pages tout à fait à jour, des « Communiqués importants » de plusieurs pages que vous recevrez (via « Votre boîte aux lettres » virtuelle sur notre site Web) au cours des mois qui suivent la formation pour un suivi exceptionnel du matériel de cours, plus de 85 tableaux très détaillés et très utiles à consulter et une table d'impôt plastifiée (sociétés & particuliers) pour insérer dans votre portefeuille. **Finalement, suite à votre participation au cours, vous aurez aussi accès à la version « en ligne » de votre cartable de cours (en plus de la version « papier ») et ce, via Internet, pour effectuer vos recherches ou encore pour lire une section de votre cartable de cours, peu importe où vous vous trouvez!**

Parmi la multitude de sujets touchant tant les sociétés que les fiducies et les particuliers (... et croyez-nous, il s'agit encore d'une bonne grosse année en termes de changements et de nouveautés), il sera question, entre autres :

- 1) des diverses « sagas » ayant présentement lieu en fiscalité, que ce soit au niveau du courtage immobilier, des vérifications fiscales de toute nature dont les entreprises de prestation de services personnels (« les employés incorporés ») et des stratégies précises visant à en diminuer les impacts défavorables, le suivi sur la technique du pipeline au décès, les vérifications des gens fortunés par l'ARC, etc., etc.;
- 2) des modifications découlant du budget du Québec du 17 mars 2011 dont celles sur la retraite ainsi que du budget fédéral du 6 juin 2011, incluant des modifications importantes à certaines règles fiscales bien connues via de nouvelles règles anti-évitement...;
- 3) d'un suivi important sur plusieurs stratégies fiscales pour lesquelles nous avons demandé des interprétations techniques auprès des autorités fiscales, que ce soit sur certaines règles fiscales, de stratégies fiscales multiples ou de réorganisations corporatives;

(... suite à la page suivante)

Activité n° 1

MISE À JOUR EN FISCALITÉ - 2011 POUR LES COMPTABLES : LA REVUE DES 12 DERNIERS MOIS

- 4) d'une multitude de nouvelles informations fiscales concernant certains véhicules de placements, d'assurances ainsi que de véhicules pour la retraite y compris sur des stratagèmes qui sont parfois contestés par le fisc;
- 5) des modifications en matière de RS&DE et en matière d'économie du « savoir »;
- 6) d'une multitude d'interprétations techniques tant au fédéral qu'au provincial afin de connaître les vraies prises de position administrative des autorités fiscales;
- 7) des nombreuses surprises, qui, comme à l'habitude, sont annoncées chaque automne par les autorités fiscales;
- 8) comme chaque année, la revue de la jurisprudence utile en pratique ainsi que les impacts en découlant;
- 9) de certains aspects de fiscalité internationale;
- 10) de notre section « Saviez-vous que? » et de notre « Courrier du lecteur » (réponses détaillées à des questions de nos participants sur différents sujets) **incluant de nouveaux liens Web avec tous les sujets des années antérieures qui sont toujours pertinents!**

D'autre part, plusieurs « Communiqués importants » vous seront émis dans les mois qui suivent le cours afin de vous aviser de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies au cours. **Au CQFF, on ne vous laisse pas tomber après le cours de formation.**

Ce cours est d'une durée de 7 heures (8h30 à 16h30). Le coût est de 329,95 \$ plus taxes. Toutes les dates de cours sont indiquées à la page 21. Des rabais s'appliquent s'il y a plus d'un participant de la même entreprise (voir les notes au bas de la page 21).

FAITES COMME PLUS DE 200 FIRMES COMPTABLES, INSTITUTIONS FINANCIÈRES OU CABINETS DE CONSEILLERS FINANCIERS (PLUS DE 1 200 PARTICIPANTS) DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET DE SHERBROOKE... SOYEZ INFORMÉ DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS FISCALES... NE TARDEZ PAS... INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Pour une 13^e année consécutive : laissez-nous vous surprendre... encore une fois!

Ayant connu un vif succès de 1999 à 2010, le Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc. est fier de vous inviter à nouveau au cours portant sur les plus récents changements en fiscalité survenus au cours des 12 derniers mois... le tout étant adapté aux planificateurs financiers et conseillers en placements.

Cette présentation vous permettra de vous tenir à jour concernant les nombreux changements très récents apportés à la Loi de l'impôt sur le revenu et aux pratiques administratives des autorités fiscales, tout en vous donnant les réponses aux questions que vos clients vous posent quotidiennement ainsi que des arguments de décisions, des trucs et des nouveautés pour vous et vos clients. Le tout sera ponctué d'une foule d'exemples pratiques reliés aux particuliers, aux travailleurs autonomes, aux fiducies, à la PME et à la TPE ainsi qu'aux sociétés de portefeuille. Le cours sera animé par Yves Chartrand, M.Fisc. et ce, dans une atmosphère agréable et dynamique. **De plus, le cours est admissible aux unités de formation continue (UFC).**

Également, le CQFF vous offre l'opportunité de travailler avec des outils supplémentaires qui sont très appréciés voire même essentiels à l'enrichissement de vos connaissances : un manuel de cours de plus de 500 pages tout à fait à jour, plusieurs « Communiqués importants » de plusieurs pages que vous recevrez (via votre « Boîte aux lettres » virtuelle sur notre site Web) au cours des mois qui suivent la formation pour un suivi exceptionnel du matériel de cours, près de 80 tableaux très détaillés et très utiles à consulter et une table d'impôt plastifiée (sociétés & particuliers) pour insérer dans votre portefeuille. **Finalement, suite à votre participation au cours, vous aurez aussi accès à la version « en ligne » de vos cartables de cours (en plus de la version « papier ») et ce, via Internet, pour effectuer vos recherches ou pour lire une section de votre cartable de cours!**

Parmi la multitude de sujets abordés, il sera question, entre autres :

- 1) des diverses « sagas » ayant présentement lieu en fiscalité, que ce soit au niveau du courtage immobilier, des vérifications fiscales de toute nature dont les entreprises de prestation de services personnels (« les employés incorporés ») et des stratégies précises visant à en diminuer les impacts défavorables, le suivi sur la technique du pipeline au décès, les vérifications des gens fortunés par l'ARC, etc., etc.;
- 2) des modifications découlant du budget du Québec du 17 mars 2011 dont celles sur la retraite ainsi que du budget fédéral du 6 juin 2011, incluant des modifications importantes à certaines règles fiscales bien connues via de nouvelles règles anti-évitement...;
- 3) d'un suivi important sur plusieurs stratégies fiscales pour lesquelles nous avons demandé des interprétations techniques auprès des autorités fiscales, que ce soit sur certaines règles fiscales, de stratégies fiscales multiples ou de réorganisations corporatives;
- 4) d'une multitude de nouvelles informations fiscales concernant certains véhicules de placements, d'assurances ainsi que de véhicules pour la retraite y compris sur des stratagèmes qui sont parfois contestés par le fisc;
- 5) d'une multitude d'interprétations techniques tant au fédéral qu'au provincial afin de connaître les vraies prises de position administrative des autorités fiscales;
- 6) des nombreuses surprises, qui, comme à l'habitude, sont annoncées chaque automne par les autorités fiscales;

(... suite à la page suivante)

Activité n° 2

MISE À JOUR EN FISCALITÉ - 2011 POUR LES PLANIFICATEURS FINANCIERS ET LES CONSEILLERS EN PLACEMENTS : LA REVUE DES 12 DERNIERS MOIS

- 7) comme chaque année, la revue de la jurisprudence utile en pratique ainsi que les impacts en découlant;
- 8) de certains aspects de fiscalité internationale;
- 9) de notre section « Saviez-vous que? » et de notre « Courrier du lecteur » (réponses détaillées à des questions de nos participants sur différents sujets) **incluant de nouveaux liens Web avec tous les sujets des années antérieures qui sont toujours pertinents!**;
- 10) un chapitre entier (de très loin le meilleur disponible sur le marché) mis à jour annuellement sur l'imposition de la résidence principale et/ou secondaire et les stratégies étonnantes pouvant être envisagées;
- 11) une liste de plus de 300 conseils fiscaux pour vos clients;

... et bien d'autres sujets...

Le cours est d'une durée de 4 heures (8h à 12h) et le coût est de 249,95 \$ plus taxes. Toutes les dates de cours sont indiquées à la page 21. Des rabais sont applicables s'il y a plus d'un participant de la même entreprise (voir les notes au bas de la page 21).

DE LOIN LE MEILLEUR COURS DE MISE À JOUR ANNUELLE EN FISCALITÉ
DISPONIBLE POUR LES INTERVENANTS DU MILIEU FINANCIER...

FAITES COMME :

- **Mouvement Desjardins (1 242 participants)**
- **Banque Nationale du Canada (400 participants)**
- **Services financiers Investors Inc. (232 participants)**
- **Financière Banque Nationale (135 participants)**
- **Force financière Excel (93 participants)**
- **Banque Scotia (64 participants)**
- **Banque Laurentienne (32 participants)**

ASSUREZ-VOUS DE LA PLUS GRANDE COMPÉTENCE
POSSIBLE DE VOTRE PERSONNEL PROFESSIONNEL

Groupes réservés exclusivement au Mouvement Desjardins

Présenté pour la première fois en 2000, ce cours avait attiré 40 participants du Mouvement Desjardins. L'an dernier, vous étiez environ 1 250 participants du Mouvement Desjardins. Cela veut assurément dire quelque chose! Et vous serez encore plus nombreux à assister à ce cours à l'automne 2011. Le contenu du cours sera le même que celui offert aux planificateurs financiers et conseillers des autres institutions financières mais il est réservé exclusivement aux membres du Mouvement Desjardins. Veuillez consulter les pages 7 et 8 du présent calendrier pour tous les détails sur le contenu du cours.

Également, le CQFF vous offre l'opportunité de travailler avec des outils supplémentaires qui sont très appréciés voire même essentiels à l'enrichissement de vos connaissances : un manuel de cours de plus de 500 pages tout à fait à jour, plusieurs « Communiqués importants » de plusieurs pages que vous recevrez (via « Votre boîte aux lettres » virtuelle sur notre site Web) au cours des mois qui suivent la formation pour un suivi exceptionnel du matériel de cours, près de 80 tableaux très détaillés et très utiles à consulter et une table d'impôt plastifiée (sociétés & particuliers) pour insérer dans votre portefeuille. **Finalement, suite à votre participation au cours, vous aurez aussi accès à la version « en ligne » de vos cartables de cours (en plus de la version « papier ») et ce, via Internet, pour effectuer vos recherches ou pour lire une section de votre cartable de cours!**

Le cours est d'une durée de 4 heures (8h à 12h) et une tarification spécifique à chaque participant du Mouvement Desjardins a été prévue et s'élève à 224,95 \$ plus taxes pour les groupes situés dans les régions de Laval, Québec, Montréal et de la Rive-Sud. Toutes les dates de cours sont indiquées à la page 21.

FAIRE DE NOS PARTICIPANTS LES MEILLEURS EN FISCALITÉ
POUR DES NON-FISCALISTES... VOILÀ NOTRE OBJECTIF!

Activité n° 4

DÉCLARATIONS FISCALES - 2011

PLUS DE 1 000 PAGES DE PRÉCIEUX MATÉRIEL ET DES RÉPONSES PRÉCISES À VOS QUESTIONS... MÊME LES PLUS POINTUES!

Vous cherchez les vrais secrets en fiscalité? Vous les trouverez dans ce document, c'est promis!

Nouveauté pour le cours Déclarations fiscales-2011 : un nouveau chapitre spécifiquement conçu sur les étudiants et les frais rattachés aux études! En plus de voir toutes les nouveautés affectant directement les déclarations fiscales des particuliers pour 2011, cette présentation vous fournira les outils nécessaires afin de déceler RAPIDEMENT les éléments qui autrement resteraient inutilisés ou oubliés tout en fournissant de précieux conseils à vos clients. La documentation remise diffère de tout ce que vous avez pu lire auparavant... À titre d'exemple seulement, vous retrouverez environ 9 pages de texte sur le crédit pour une personne à charge admissible (« l'équivalent de conjoint ») contre ¼ de page dans le guide de l'ARC...! L'an dernier, notre cartable contenait 19 pages d'informations détaillées sur le nouveau crédit pour la solidarité... contre 1 ½ page dans le guide de Revenu Québec!!! **Notez que le contenu de ce cours est très différent du cours Mise à jour en fiscalité-2011. La preuve, environ 90 % de nos participants au cours Déclarations fiscales assistent également au cours Mise à jour en fiscalité (version pour les comptables).**

Vous mettrez ainsi la main sur un document exceptionnel de plus de 1 000 pages contenant des informations et **des réponses à vos questions que vous ne retrouverez nulle part ailleurs** (tels que notre chapitre de près de 70 pages sur la famille reconstituée remis à jour chaque année, notre chapitre sur le décès d'un particulier, notre volumineux chapitre sur les automobiles, notre chapitre très étoffé sur les revenus de placement, notre chapitre vraiment exceptionnel sur les frais médicaux, notre chapitre contenant des stratégies et explications extraordinaires sur les résidences principale et secondaire, ainsi qu'un chapitre détaillé sur les pertes au titre d'un placement d'entreprise pour ne nommer que ceux-là). En fait, ce sont 25 chapitres différents et fort utiles qui font partie du matériel. Plus de 1 800 interprétations techniques des autorités fiscales et 1 100 décisions des tribunaux sont citées dans ce document. **Notez que chaque chapitre déjà existant est augmenté chaque année** et constamment remis à jour en raison des très nombreux changements qui surviennent annuellement. Nos valeureux participants nous font d'ailleurs des suggestions régulièrement afin de continuer d'en faire **LE document de référence au Québec**. De plus, nous effectuons annuellement une liste impressionnante de demandes d'interprétations techniques auprès des autorités fiscales afin de bonifier la documentation. **Vous serez surpris de constater la profondeur et la qualité exceptionnelle de la documentation!**

Une liste de plus de 300 conseils précieux pour vos clients est aussi incluse ainsi qu'une liste de contrôle. À la page suivante, vous retrouverez également la liste complète des chapitres qui feront partie de ce volumineux document de plus de 1 000 pages... En effet, le cours est offert en **2 versions** : une version d'une journée (329,95 \$ plus taxes) ainsi qu'une version accélérée d'une durée de 4 heures (de 8h à 12h) au coût de 249,95 \$ plus taxes. Des rabais sont applicables s'il y a plus d'un participant de la même entreprise (voir les notes au bas de la page 22). Les dates de cours sont disponibles à la page 22 du présent calendrier d'activités.

De très loin le meilleur cours et le meilleur document disponible sur le marché en vue de la saison annuelle des déclarations fiscales des particuliers... un « must » pour tous les comptables et planificateurs financiers impliqués directement dans la préparation des déclarations fiscales.

« J'ai un petit cabinet de 300 clients de petites entreprises et des travailleurs autonomes. Grâce à toi et à toute ton équipe, je passe une belle saison d'impôt. Je trouve tout dans tes cartables! Tu es un génie, rien de moins! Lorsque tu touches à un sujet, tes textes sont tellement complets et précis, c'est fascinant! Surtout poursuivez votre bon travail, pas de retraite avant 70 ans Yves... et en plus, j'ai l'air brillant et mes clients aiment bien ça... et moi aussi! À toi et à toute ton équipe, BRAVO! »

François Doré, LES ENTREPRISES FRANÇOIS DORÉ INC.

Contenu du cartable de plus de 1 000 pages

- A. Quelques statistiques fiscales sur les contribuables canadiens et québécois publiées en 2011
- B. Nouveautés pour les déclarations fiscales 2011 vs les déclarations fiscales 2010
- C. Éléments propres aux déclarations fiscales des personnes âgées (4^e version)
- D. La famille éclatée et/ou reconstituée et le changement de statut familial
- E. Les automobiles : pour tout savoir ou presque...
- F. Production des déclarations fiscales du décédé et incidences fiscales au décès
- G. Déménagement d'un employé ou d'un travailleur autonome : des règles fiscales en or
- H. Incidences fiscales d'une multitude de revenus et de frais découlant de placements
- I. La perte au titre d'un placement d'entreprise (PTPE) : tous les secrets bien cachés de cette déduction très importante
- J. Les pensions alimentaires imposables ou non...
- K. Particularités internationales et plus spécifiquement canado-américaines
- L. L'immobilier à revenus : dépenses admissibles, pertes locatives, pertes finales, gain à la vente, changement d'usage et situations particulières
- M. La résidence principale et la résidence secondaire : imposition et stratégies multiples de réduction du fardeau fiscal...
- N. Les frais médicaux : les situations particulières
- O. Les crédits d'impôt pour personnes handicapées
- P. Les étudiants et les frais rattachés aux études
- Q. Le courrier du lecteur / Jurisprudence en bref
- R. Incidences fiscales d'une faillite d'un particulier et d'une proposition de consommateur : les aspects importants à connaître
- S. Liste de plus de 110 erreurs fréquentes ou occasionnelles
- T. Votre client devrait-il s'incorporer?
- U. La très généreuse exonération des gains en capital de 750 000 \$ sur les terres agricoles : qui a dit qu'elles devaient être zonées « agricoles » ou même encore exploitées?
- V. Travailleurs autonomes, employés à commission et les autres employés : principales différences quant aux dépenses admissibles
- W. Saviez-vous que? (incluant tous les sujets publiés depuis 1997 qui sont toujours pertinents)
- X. Liste de plus de 300 conseils pour vos clients pour l'an 2012
- Y. Fiches-conseils

PRÈS DE 2 800 PARTICIPANTS ONT ASSISTÉ À CE COURS EN FÉVRIER 2010... AVEZ-VOUS LES MOYENS DE MANQUER CE RENDEZ-VOUS ANNUEL SI IMPORTANT?

Activité n° 5

ASSURANCE DE PERSONNES : CONCEPTS, MYTHES ET PRISE DE DÉCISION

600 participants ont assisté à ce cours l'an dernier : un véritable succès qui atteint ses objectifs!

Vous souhaitez être capable d'avoir des discussions raisonnables avec les intervenants du milieu de l'assurance?

Vous souhaitez être capable d'avoir un œil critique sur certaines stratégies proposées à vos clients afin d'être capable d'identifier celles qui leur sont appropriées?

Suite à une demande importante en ce sens, ce nouveau cours instauré depuis septembre 2010 a connu une grande popularité l'an dernier. Ce cours porte sur les assurances de personnes. Le tout est accompagné d'exemples, de modèles, de mises en garde appropriées et de stratégies concrètes et pratiques.

Ce cours présente les théories de base, mais son objet principal est de poser un regard critique sur les différents concepts véhiculés en matière d'assurance de personnes. Nous nous attarderons particulièrement aux concepts du domaine de l'assurance vie, dans un contexte de remplacement de revenus ou de planification de retraite et successorale. Le cours traitera en outre des stratégies impliquant des sociétés, y compris les considérations fiscales et financières pertinentes. Éric Brassard, CA, Pl. Fin. et Martin Goulet, CA, Pl. Fin. animeront cette dynamique présentation d'une journée avec enthousiasme... et certainement un peu d'humour! Ils ont tous les deux une réputation enviable et ne sont définitivement pas du genre « à tourner les coins ronds »! Un cartable contenant environ 600 pages d'informations utiles, très détaillées et rédigées dans un langage accessible et compréhensible accompagnera cette présentation. Nous avons obtenu des commentaires **très positifs** de nos participants l'an dernier sur les nombreux objectifs atteints via ce cours.

Objectifs

À la fin de la séance, le participant pourra :

- utiliser adéquatement le vocabulaire de l'assurance;
- mieux comprendre à qui s'adresse précisément un produit d'assurance ou une stratégie d'assurance;
- critiquer les concepts en vogue;
- reconnaître les circonstances qui favorisent une stratégie d'assurance.

« J'ai moi-même assisté à ce cours en 2009 (et 4 fois en 2010-2011) et j'en suis ressorti grandi et plus à l'aise avec plusieurs concepts. Ils ont vraiment mis de l'ordre dans ma tête! »

Yves Chartrand, M.Fisc.

« Pour ma part, j'ai assisté pour la première fois à un cours du CQFF, soit le cours sur les assurances présenté par Éric Brassard et Martin Goulet. Non seulement, je ne me suis pas ennuyée une minute mais ce fut un très bon investissement. C'est la première fois que l'on m'expliquait de façon claire, complète et pratique les notions financières et fiscales de l'assurance. De plus, j'ai apprécié que le fait que l'on y présente les développements récents en termes de positions administratives des autorités fiscales ainsi que des conseils pour la compréhension et l'analyse de stratégies d'assurance proposées par les différentes compagnies d'assurance. Finalement, la qualité des présentateurs et certainement la présence et la dose d'humour d'Yves Chartrand ajoutent à notre bonheur. »

Renée Gallant, FCA, M.Fisc., GALLANT & ASSOCIÉS

Activité n° 5

ASSURANCE DE PERSONNES : CONCEPTS, MYTHES ET PRISE DE DÉCISION

Au programme

- **Besoins d'assurance et concepts** : critères, calculs, mythes et erreurs classiques
- **Assurance vie** : besoins familiaux; besoins des entreprises; assurance vie comme véhicule de placement; transfert successoral; emprunt collatéral; stratégie 9-7; rentes dos à dos, etc.
- **Prestations du vivant (assurance invalidité, contre les maladies graves et soins de longue durée)** : besoins familiaux, frais généraux, personne-clé, rachat de parts, etc.
- **Convention entre actionnaires** : produits et concepts adaptés à ce besoin, éléments à considérer sur l'endroit où il faut placer les polices dans des structures complexes
- **Assurance et planification financière intégrée**

Ce cours est d'une durée de 7 heures (8h30 à 16h30). Le coût est de 329,95 \$ plus taxes. Des rabais s'appliquent s'il y a plus d'un participant de la même entreprise. Le cours s'adresse plus particulièrement aux comptables, fiscalistes, juristes et conseillers en placements (qui ne sont pas déjà des conseillers en assurances).

Dates et lieu :

- Mardi, le 17 janvier 2012 à l'Hôtel Plaza Québec, salon Chopin-Mozart, Québec



Éric Brassard, CA, PI. Fin.



Martin Goulet, CA, PI. Fin.

Éric Brassard et Martin Goulet sont comptables agréés et planificateurs financiers. Ils sont associés dans le cabinet Brassard Goulet Yargeau, Services financiers intégrés, un cabinet ayant des établissements à Québec et à Montréal. Ils fournissent des conseils en planification financière intégrée et en gestion de portefeuille à une clientèle variée composée d'entrepreneurs, de professionnels, de hauts salariés et de retraités. Ils ont donné de nombreuses conférences et ont rédigé de nombreux textes destinés aux professionnels. Plus de détails sur le site www.brassardgouletyargeau.com

Outils informatiques pour vos recherches fiscales :

i) Vos cartables de cours en ligne

Au CQFF, nous croyons fermement à l'heureux mariage entre l'information traditionnelle sur support « papier » et l'accès ultra-rapide et moderne offert par Internet. Ainsi, nous vous offrons depuis 2007, la possibilité de visualiser votre cartable de cours au complet sur Internet et ce, après avoir assisté au cours. Vous pouvez donc effectuer une recherche complète à partir de votre ordinateur sans nécessairement avoir besoin d'ouvrir la version « papier » de votre cartable de cours, ce qui est assurément très pratique lors de vos déplacements chez des clients à titre d'exemple.

ii) Notre bibliothèque virtuelle : une brique à la fois...

Depuis l'automne 2006, vous pouvez aussi utiliser notre bibliothèque virtuelle que nous continuons d'améliorer constamment, une brique à la fois, afin de vous aider dans vos recherches fiscales. Vous pouvez ainsi chercher aisément, à titre d'exemples, un projet de loi non encore adopté, une loi existante, une décision des tribunaux, un formulaire américain et un chapitre d'un cartable de cours du CQFF.

Tranquillement mais sûrement, notre bibliothèque virtuelle deviendra, au fil des années, une source de référence importante pour vos recherches fiscales.

iii) Les extraordinaires courbes de Claude Laferrière

Monsieur Claude Laferrière, M.Fisc., professeur retraité à l'UQAM et coauteur des Courbes Laferrière-Chartrand publiées à l'origine pour la première fois en avril 1999 rend maintenant disponible **en exclusivité sur le site Web du CQFF** une série de 37 courbes démontrant les taux réels d'imposition sur un revenu additionnel gagné au cours d'une année. Il a aussi bénéficié de la collaboration de Francis Montreuil, CA, M.Fisc., professeur à l'UQAM. Ces courbes d'impôt sont une véritable référence et elles sont utilisées par de nombreux conseillers.

« Comment aider un comptable qui en a plein les bras dans la saison d'impôt et qui se questionne sur un sujet pas courant comme le traitement fiscal pour un employé des régimes de rémunération à base d'actions? Bien voyons donc, on consulte les cartables en ligne et en deux clics, nous arrivons sur les pages J-7 à J-10 de Mise à jour en fiscalité 2010! Merci encore! »

Mario Phénix, C.A., BENAROYA PHÉNIX INC.

« Je vous écris pour vous souligner l'extrême utilité des cartables en ligne qui me permettent de temps à autre (voire chaque semaine) d'épater des collègues avec la rapidité et la précision des réponses trouvées à leurs multiples questions d'ordre fiscal. La Bible du CQFF m'est donc d'un bien grand secours de façon très régulière et chacun de ses artisans peut en être très fier. »

Me Anouk Leclair, LL.L., LL.M.Fisc.

iv) La calculatrice d'impôt des particuliers de Dr Tax

Depuis 2007, la calculatrice annuelle d'impôt des particuliers de Dr Tax est en ligne. Vous pouvez y accéder très facilement à partir de la page d'accueil de notre site Web (CQFF.com) en cliquant sur l'onglet « Outils utiles et pratiques ». Elle est également accessible en tout temps dans « Votre bibliothèque » virtuelle sur notre site Web. Elle est d'une très grande simplicité à utiliser et sera très pratique dans votre travail quotidien... Nous tenons à remercier toute l'équipe de Logiciel Dr Tax pour leur immense collaboration à cet outil de travail...

v) Achat de documents du CQFF

Des participants ont demandé la possibilité de se procurer certains volumes de cours des années **antérieures** ou certains chapitres de ces volumes. Nous sommes donc heureux de vous informer que cela est possible au coût de 99,95 \$ plus taxes pour le volume complet **d'une année antérieure** ou au coût de 1 \$ la page pour un chapitre seulement. À titre d'exemple, un chapitre de 35 pages coûterait 35 \$ + taxes. Il vous sera même possible de consulter gratuitement la table des matières très détaillée du chapitre en question avant de prendre votre décision. Ces documents vous seront envoyés sans frais supplémentaires par la poste ou par messenger suivant votre localisation. Vous avez également la possibilité d'acheter uniquement la version « en ligne » d'un cartable de cours d'une année antérieure au coût de 69,95 \$ + taxes.

Veillez noter que l'achat du volume complet (version papier ou version informatique seulement) vous donnera également accès aux différents communiqués déposés dans « Votre boîte aux lettres » se rapportant à ce volume de cours.



Les outils informatiques du CQFF... pour mieux grandir en fiscalité...

VOTRE ANIMATEUR, NOTRE MATÉRIEL DE COURS ET UN SERVICE EN OR!

Comme nos fidèles participants l'ont certainement remarqué l'année dernière, les cours de formation affichent « COMPLET » de plus en plus rapidement... Le CQFF propose une alternative aux entreprises qui manifestent le souhait d'utiliser **notre** matériel de cours pour donner une formation interne à leur personnel dans leurs locaux ou à un autre endroit et ceci par un formateur de leur choix. Une fois votre formateur choisi, faites-nous le savoir et nous l'inviterons à participer sans frais à l'un de nos cours de formation selon ses disponibilités afin qu'il puisse se familiariser avec le matériel et les informations à transmettre. Cette possibilité vous procurera l'avantage d'approfondir les sujets les plus pertinents pour votre entreprise ainsi que de déterminer le moment opportun pour la tenue de ce cours de formation à l'interne dans le confort des locaux que vous aurez choisis, le tout avec le matériel du CQFF. Plusieurs cabinets (petits et grands) et institutions financières ont déjà emboîté le pas et renouvellent chaque année cette façon d'instruire leurs employés au sein de leurs bureaux. Bien entendu, tous les accès aux différents outils informatiques tels que « Votre boîte aux lettres » et « Vos cartables en ligne » à titre d'exemples, seront les mêmes pour cette nouvelle clientèle que pour les participants présents dans les sessions de cours offerts en salle par le CQFF.

Cette possibilité est offerte pour les différents cours du CQFF, tant Mise à jour en fiscalité que Déclarations fiscales.

Le CQFF s'engage à gérer toute la logistique entourant ce type de formation et à vous donner de précieux conseils tirés de notre vaste expérience dans l'organisation d'activités de formation. Aussitôt notre matériel de cours disponible (autant la documentation écrite que la présentation multimédia), nous vous acheminerons le tout afin de vous préparer en conséquence pour offrir votre formation.

Pour obtenir toutes les réponses à vos questions, le CQFF invite les entreprises intéressées à communiquer avec nous au 1 888 973-3472 (sans frais), 450 973-3472 (Laval) ou 514 333-3472 (Montréal) afin de vérifier les différentes modalités et arrangements disponibles pour cette nouvelle « collaboration ». C'est ça un SERVICE EN OR!

INSTAURÉE OFFICIELLEMENT EN 2007, CETTE NOUVELLE
POSSIBILITÉ EST DÉJÀ UN VÉRITABLE SUCCÈS, CE QUI NOUS
ENCOURAGE À LA PROMOUVOIR ENCORE PLUS.

L'INFORMATEUR FISCAL « PERSONNALISÉ » SUR DES SUJETS SPÉCIFIQUES

À la demande de plusieurs organisations, nous avons implanté, il y a quelques années, des versions de L'Informateur fiscal « personnalisé » sur des sujets spécifiques (voir la liste plus loin sur cette page). Elles sont disponibles tant en version papier qu'en version électronique **afin de pouvoir être adaptées à votre propre papier en-tête, comme si c'est vous qui aviez écrit le document.**

À un coût minime de 69 \$ chacun, ce bulletin de 5 à 10 pages selon le thème saura répondre à plusieurs interrogations de vos clients et sera également un bon document d'information et de référence à transmettre à vos clients. Vous pouvez en choisir un seul parmi les cinq sujets ou plus d'un si vous le désirez. Les personnes intéressées à obtenir une copie-maîtresse de L'Informateur fiscal « personnalisé » sur un des sujets doivent compléter le formulaire d'inscription accompagnant le présent calendrier des activités de formation.

Chacun des cinq bulletins est un bulletin « pas comme les autres » d'un maximum de 5 à 10 pages s'adressant à vos clients et écrit dans un langage simple éliminant les dispositions trop techniques ou non applicables à la très grande majorité de votre clientèle. **N'oubliez pas... « L'Informateur fiscal » est avant tout un outil d'information fiscale écrit dans un langage simple et agréable à lire... et pour qu'il soit effectivement lu!** À la page suivante, vous retrouverez un exemple (les 2 premières pages) d'un des bulletins afin de mieux visualiser le produit et son contenu.

Depuis l'an dernier, nous avons décidé de prendre une approche différente pour nos informateurs fiscaux. En effet, nous vous les offrons en 2 versions et ce sera à vous de choisir. Il y a la version tout à fait gratuite **mais clairement identifiée** au nom du Centre québécois de formation en fiscalité (CQFF); vous ferez alors... **notre** publicité si vous le distribuez auprès de vos clients et contacts d'affaires. Il y aura aussi la version disponible à un **coût modique de 69 \$** plus taxes qui sera identifiée au nom de votre organisation et que vous pourrez reproduire à volonté (par voie électronique ou en version « papier », sur votre propre « papier » en-tête). Vous ferez alors **votre** publicité.

Notez que vous pouvez toujours consulter sur notre site Web la version identifiée au nom du CQFF de chacun de ces bulletins fiscaux pour connaître le contenu complet de chaque informateur avant de passer la commande de la version « personnalisée ».

L'Informateur fiscal « personnalisé » - copie maîtresse

TITRE	DATES DE PARUTION	LIVRAISON	COÛTS (avant les taxes)
N° 1 Les automobiles : - Faut-il louer ou acheter? - Fournies par l'employeur ou par l'employé?	Disponible en tout temps (10 pages)	- Courriel - Messenger - Postes Canada	69 \$ (pour chacun des informateurs)
N° 2 Un bon testament... une priorité absolue!	Disponible en tout temps (7 pages)	- Courriel - Messenger - Postes Canada	69 \$ (pour chacun des informateurs)
N° 3 Travailleur autonome ou employé?	Disponible en tout temps (5 pages)	- Courriel - Messenger - Postes Canada	69 \$ (pour chacun des informateurs)
N° 4 La « mise à part de l'argent » et la fin des intérêts non déductibles pour les travailleurs autonomes non incorporés	Disponible en tout temps (5 pages)	- Courriel - Messenger - Postes Canada	69 \$ (pour chacun des informateurs)
N° 5 La planification fiscale de fin d'année (incluant les REER et les CÉLI)	Novembre 2011	- Courriel - Messenger - Postes Canada	69 \$ (pour chacun des informateurs)

L'INFORMATEUR FISCAL « PERSONNALISÉ »... UN OUTIL
DE PROMOTION ET D'INFORMATION PEU DISPENSIEUX!



LA PLANIFICATION FISCALE DE FIN D'ANNÉE ET ON PRÉPARE L'ANNÉE 2012 : DES CONSEILS QUI VALENT DE L'OR!

Entre autres, dans ce bulletin...

- Des taux « réels » d'imposition sournois : près de 60 mesures qui peuvent vous surprendre...
- Sachez tirer le meilleur de vos pertes en capital de 2011
- Transférer ses pertes en capital « latentes » à son conjoint : l'ARC confirme que c'est toujours possible...
- Le CÉLI : un potentiel immense à long terme!
- Le « bon vieux » REÉR : beaucoup de souplesse et des stratégies utiles...
- Un tableau comparatif CÉLI vs REÉR
- Le fractionnement du revenu de pension : ça peut être très rentable, preuves à l'appui...
- Des stratégies de dons de titres boursiers... vraiment peu coûteuses...
- Des intérêts non déductibles à un taux excédant 16 % : non merci!
- Rendez vos intérêts déductibles grâce à différentes stratégies...
- Évitez les stratagèmes et abris fiscaux « douteux »...!
- Et bien d'autres conseils de fin d'année...

Bien que les gouvernements aient tenté au fil des années de restreindre sensiblement les méthodes visant à réduire son fardeau fiscal, d'autres avenues se sont également ouvertes... suite à de nouvelles mesures gouvernementales! Dans le présent bulletin, nous souhaitons vous faire réfléchir sur de nombreuses règles fiscales avantageuses ou encore sur certains pièges à éviter. Comme vous serez en mesure de le constater, de multiples stratégies peuvent être envisagées. Bien utilisées, elles peuvent valoir leur pesant d'or...

1) Des taux réels d'imposition sournois : près de 60 mesures qui peuvent vous surprendre...

Vous devez toujours garder en mémoire qu'il ne faut pas seulement s'attarder aux taux d'imposition « affichés » en matière de planification fiscale. En effet, lorsque le revenu d'un contribuable augmente, non seulement les taux d'imposition augmentent mais de plus, le contribuable peut aussi perdre le droit à de nombreux crédits d'impôt et à plusieurs versements gouvernementaux (crédit de TPS, prestation fiscale pour

Sujets traités	page
1) Des taux « réels » d'imposition sournois...	1
2) Le déclenchement de pertes en capital pour annuler l'effet des gains en capital	2
3) Transférer ses pertes en capital « latentes » à son conjoint : l'ARC confirme que c'est toujours possible...	3
4) Le CÉLI : un potentiel immense à long terme!	3
5) Le « bon vieux » REÉR... beaucoup de souplesse et des stratégies fiscales utiles	5
6) Résumé des principales différences entre le CÉLI et le REÉR pour 2011	6
7) Le fractionnement du revenu de pension : ça peut être très payant...	8
8) Des stratégies de dons de titres boursiers vraiment peu coûteuses	9
9) Des dividendes « déterminés » ou des dividendes « ordinaires »?	9
10) Parents et grands-parents : mettez vite sur pied un REÉE pour vos enfants ou petits-enfants... au moins 30 % de rendement garanti la première année, ça vous intéresse?	10
11) Des intérêts non déductibles à un taux excédant 16 % : non merci!	11
12) Vos placements : il ne faut pas négliger certaines règles fiscales	11
13) Rendez vos intérêts déductibles d'impôt grâce à différentes stratégies...	12
14) Évitez les stratagèmes et abris fiscaux douteux...!	13
15) Un pot-pourri de conseils de fin d'année	13
Conclusion	16



enfants, pension de vieillesse, supplément de revenu garanti, le « Soutien aux enfants », etc.). En fait, près de 60 mesures sociofiscales ou crédits d'impôt peuvent diminuer lorsque votre revenu individuel et/ou celui de votre conjoint augmentent.

La planification fiscale, c'est donc sérieux et ça peut être très rentable, non seulement pour les contribuables à revenus élevés mais aussi pour les contribuables de la classe moyenne et même pour ceux à revenus modestes. Vous seriez surpris de constater qu'un revenu additionnel peut en réalité supporter un taux « réel » d'imposition beaucoup plus élevé que ce que les tables d'imposition démontrent et ce, pour les motifs susmentionnés. À titre d'exemple seulement, imaginons la situation suivante. Monsieur Labonté gagne un revenu de 90 000 \$

par année alors que sa conjointe gagne 35 000 \$. Ils ont 2 jeunes enfants en garderie pour lesquels ils paient 30 \$ par jour par enfant car ils n'ont pas accès aux garderies à 7 \$ par jour. Par contre, de tels frais de garde donnent droit au généreux crédit pour frais de garde au Québec pour lequel le taux du crédit varie de 26 % à 75 % selon le niveau de revenu des conjoints fiscaux. En récompense pour ses beaux efforts à son travail, M. Labonté reçoit un boni de 15 000 \$ en 2011. Incroyable mais vrai, dans cet exemple précis, environ 60 % du boni de M. Labonté aboutira dans les poches du fisc. En effet, non seulement les tables d'imposition feront leur « travail » usuel (...!), mais en plus, **dans leur cas précis**, le taux du crédit québécois pour frais de garde d'enfants baissera d'environ 25 % sur les frais admissibles. Surpris, n'est-ce pas?

2) Le déclenchement de pertes en capital pour annuler l'effet des gains en capital

Évidemment, c'est le temps d'ici la fin de l'année de planifier la vente de certains placements boursiers afin de déclencher des pertes en capital, soit pour annuler ou réduire les impôts potentiels sur des gains en capital réalisés en 2011 ou pour fins de report aux années précédentes.

Comme les pertes en capital réalisées en 2011 (en excédent des gains en capital réalisés en 2011) sont reportables aux 3 années précédentes (et indéfiniment dans le futur) à l'encontre de gains en capital seulement (sauf en cas de décès où des règles particulières s'appliquent), le report de telles pertes en capital pourra s'effectuer jusqu'en 2008 pour les pertes en capital déclenchées en 2011.

Nous vous rappelons qu'une perte en capital réalisée en 2011 doit, avant tout, réduire les gains en capital réalisés en 2011. Ainsi, si vous songez à créer une perte en capital en 2011 pour fins de report à 2008, 2009 ou 2010, il faut éviter de déclencher ou de réaliser trop de gains en capital en 2011. Si vous songez à vendre un immeuble à revenus ou un chalet sur lequel vous réaliserez

un gain en capital alors que vous établissez une stratégie pour réaliser des pertes à la bourse en vue d'effacer des gains en capital réalisés dans les années antérieures, cela vous causera définitivement un problème. Il est peut-être alors préférable de vendre votre immeuble en 2012 seulement, si cela est possible et souhaitable.

En vue de réaliser une stratégie visant à déclencher des pertes en capital sur vos titres boursiers détenus hors-REÉR, hors-FERR ou hors-CÉLI, plusieurs méthodes peuvent être envisagées. Certaines techniques sont fort simples tandis que d'autres sont plus complexes. Certaines techniques fonctionnent très bien (comme la vente pure et simple des titres ou encore la vente ou le don des titres à un enfant majeur) tandis que d'autres ne fonctionnent pas du tout en raison des règles sur les pertes apparentes et qui peuvent vous forcer à attendre un délai de 30 jours avant de réacquérir le même titre. N'hésitez pas à consulter vos conseillers à cet égard en raison des restrictions appelées « pertes apparentes ». Vous devez laisser un délai de **3 jours ouvrables** (cela inclut la journée de la vente) avant la fin de l'année civile pour

LISTE DES AUTRES COURS OFFERTS PÉRIODIQUEMENT PAR LE CQFF

Certains cours reviennent systématiquement chaque année (tels que Mise à jour en fiscalité et Déclarations fiscales) tandis que d'autres cours sont présentés à certaines années seulement. À titre d'exemples, voici une liste de cours que le CQFF a présentés dans les dernières années et qui seront peut-être éventuellement offerts à nouveau. Tous ces cours sont, comme à l'habitude, accompagnés d'une très généreuse documentation.

- Fiducies pour non-juristes : de la naissance à la dissolution
- Incidences fiscales des transactions rattachées à la pratique notariale
- REÉR, FERR, CRI, FRV, RPA, rentes et autres régimes
- Testaments, décès et règlements de successions
- Droit corporatif pour non-juristes, incidences fiscales canadiennes et traitement comptable : de la naissance à la dissolution
- Quand le fisc cogne à votre porte...
- Cap vers les États-Unis : incidences fiscales...
- Déjeuner-causerie sur les divulgations volontaires...
- Déjeuner-causerie sur les erreurs occasionnelles en matière de fiducies...

SAVIEZ-VOUS QUE PLUS DE 4 930 PARTICIPANTS ONT ASSISTÉ À L'UNE DES VERSIONS RÉGULIÈRES DE NOTRE COURS MISE À JOUR EN FISCALITÉ EN 2010???... SAVIEZ-VOUS QUE LE COURS DÉCLARATIONS FISCALES-2010 A ATTIRÉ PRÈS DE 2 800 PARTICIPANTS EN FÉVRIER 2011???... SAVIEZ-VOUS QU'ILS SERONT ENCORE PLUS NOMBREUX CETTE ANNÉE???

HORAIRE DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS DE FORMATION ET TARIFICATION

AUTOMNE 2011 - PRINTEMPS 2012

TITRE DU COURS	DATES	ENDROITS	HEURES	COÛTS (avant les taxes)
ACTIVITÉ n° 1 Mise à jour en fiscalité – 2011 pour les comptables : la revue des 12 derniers mois Animateurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ François Filion, CGA ▪ René Bégin, CA ▪ Josée Montminy, CA 	Mardi, le 15 novembre 2011	Hôtel Québec Inn, Québec Salon Du Roy	8h30 à 16h30 Version journée complète	329,95 \$ ¹ (incluant le repas du midi)
	Judi, le 17 novembre 2011	Hôtel Québec Inn, Québec Salon Du Roy	8h30 à 16h30 Version journée complète	329,95 \$ ¹ (incluant le repas du midi)
	Mardi, le 22 novembre 2011	Hôtel Delta Sherbrooke, Sherbrooke Salon Sherbrooke C	8h30 à 16h30 Version journée complète	329,95 \$ ¹ (incluant le repas du midi)
	Judi, le 24 novembre 2011	Hôtel Québec Inn, Québec Salon Du Roy	8h30 à 16h30 Version journée complète	329,95 \$ ¹ (incluant le repas du midi)
ACTIVITÉ n° 2 Mise à jour en fiscalité – 2011 pour les planificateurs financiers et les conseillers en placements : la revue des 12 derniers mois Animateur : Yves Chartrand, M.Fisc.	Lundi, le 21 novembre 2011	Hôtel Plaza Québec, Québec Salon Plaza I et II	8h à 12h	249,95 \$ ²
ACTIVITÉ n° 3 Mise à jour en fiscalité – 2011 pour les planificateurs financiers et les conseillers en placements : la revue des 12 derniers mois Groupes réservés exclusivement pour le Mouvement des caisses Desjardins Animateurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Yves Chartrand, M.Fisc. ▪ ou Simon Beauchemin, CA. 	Vendredi, le 18 novembre 2011 Animateur : Yves Chartrand, M.Fisc.	La Rose d'Or, Trois-Rivières Salon La grande salle	8h à 12h	Tarification spécifique
	Lundi, le 21 novembre 2011 Animateur : Simon Beauchemin, CA	Hôtel La Saguenéenne, Chicoutimi Salon Le Fjord du Saguenay	8h à 12h	Tarification spécifique
	Mardi, le 22 novembre 2011 Animateur : Yves Chartrand, M.Fisc.	Hôtel Plaza Québec, Québec Salon Plaza I et II	8h à 12h	Tarification spécifique
	Mercredi, le 23 novembre 2011 Animateur : Simon Beauchemin, CA	Hôtel Rimouski, Rimouski Salon Mgr Langevin/Ouellet	10h à 12h et 13h à 15h	Tarification spécifique
	Vendredi, le 2 décembre 2011 Animateur : Simon Beauchemin, CA	Hôtel Delta Sherbrooke, Sherbrooke Salon Lac Memphrémagog/Mégantic	8h à 12h	Tarification spécifique

¹ Pour les cours d'une journée (329,95 \$), les rabais suivants vous seront accordés pour les personnes du même cabinet ou de la même entreprise (avec facturation à une seule entité) : 2^e et 3^e personnes inscrites : 309,95 \$ / personne, 4^e, 5^e et 6^e personnes inscrites : 299,95 \$ / personne et 289,95 \$ par personne additionnelle.

² Pour les cours d'une durée de 4 heures (249,95 \$), les rabais suivants vous seront accordés pour les personnes du même cabinet ou de la même entreprise (avec facturation à une seule entité) : 2^e et 3^e personnes inscrites : 239,95 \$ / personne, 4^e, 5^e et 6^e personnes inscrites : 229,95 \$ / personne et 219,95 \$ / personne additionnelle.

HORAIRE DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS DE FORMATION ET TARIFICATION

AUTOMNE 2011 - PRINTEMPS 2012

TITRE DU COURS	DATES	ENDROITS	HEURES	COÛTS (avant les taxes)
ACTIVITÉ n° 4 Déclarations fiscales – 2011 Animateurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ René Bégin, CA ▪ François Filion, CGA ▪ Lyne St-Arnauld, CA, D.Fisc. 	Mercredi, le 15 février 2012	Hôtel Delta Sherbrooke, Sherbrooke Salon Sherbrooke B	8h30 à 16h30 Version journée complète	329,95 \$ ¹ (incluant le repas du midi)
	Vendredi, le 17 février 2012	Hôtel Québec Inn, Québec Salon Du Roy	8h30 à 16h30 Version journée complète	329,95 \$ ¹ (incluant le repas du midi)
	Samedi, le 18 février 2012	Hôtel Québec Inn, Québec Salon Du Roy	8h30 à 16h30 Version journée complète	329,95 \$ ¹ (incluant le repas du midi)
	Lundi, le 20 février 2012	Hôtel Québec Inn, Québec Salon Du Roy	8h30 à 16h30 Version journée complète	329,95 \$ ¹ (incluant le repas du midi)
	Mercredi, le 22 février 2012	Hôtel Québec Inn, Québec Salon Du Roy	8h30 à 16h30 Version journée complète	329,95 \$ ¹ (incluant le repas du midi)
	Vendredi, le 24 février 2012	Hôtel Québec Inn, Québec Salon Du Roy	8h à 12h	249,95 \$ ²
ACTIVITÉ n° 5 Assurance de personnes : concepts, mythes et prise de décision Animateurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éric Brassard, CA, Pl. Fin. ▪ Martin Goulet, CA, Pl. Fin. 	Mardi, le 17 janvier 2012	Hôtel Plaza Québec, Québec Salon Chopin/Mozart	8h30 à 16h30 Version journée complète	329,95 \$ ¹ (incluant le repas du midi)

¹ Pour les cours d'une journée (329,95 \$), les rabais suivants vous seront accordés pour les personnes du même cabinet ou de la même entreprise (avec facturation à une seule entité) : 2^e et 3^e personnes inscrites : 309,95 \$ / personne, 4^e, 5^e et 6^e personnes inscrites : 299,95 \$ / personne et 289,95 \$ par personne additionnelle.

² Pour les cours d'une durée de 4 heures (249,95 \$), les rabais suivants vous seront accordés pour les personnes du même cabinet ou de la même entreprise (avec facturation à une seule entité) : 2^e et 3^e personnes inscrites : 239,95 \$ / personne, 4^e, 5^e et 6^e personnes inscrites : 229,95 \$ / personne et 219,95 \$ / personne additionnelle.

Politique d'inscription

Nos tarifs incluent le petit-déjeuner continental ainsi que le manuel de cours et les communiqués importants distribués après le cours via « Votre boîte aux lettres » virtuelle. Cela inclut aussi l'accès à « Vos cartables en ligne », « Votre bibliothèque » virtuelle sur notre site Web ainsi qu'à certains communiqués fiscaux et avis importants. Pour tous les cours d'une journée complète, le coût du cours inclut le petit-déjeuner continental et aussi le repas du midi. Nous acceptons les inscriptions dans l'ordre où elles sont reçues, c'est-à-dire « premier arrivé, premier servi ». Un participant peut être refusé à un cours dans le cas où celui-ci affiche complet.

Politique d'annulation

Les activités de formation du CQFF étant très appréciées et recherchées, il est important de vous aviser que nos cours affichent presque toujours « COMPLET ». Pour cette raison, nous devons obligatoirement instaurer des politiques. Pour l'annulation ou le report sans frais d'une inscription à un de nos cours, vous devez nous aviser au moins 5 jours ouvrables avant la tenue du cours. Si vous annulez votre inscription dans l'intervalle de ces 5 jours ouvrables, vous devrez néanmoins acquitter la totalité de la facture et le volume vous sera alors acheminé sans autre délai. Aucun remboursement ne sera accordé aux participants ne s'étant pas présentés à un cours.

Cette politique est justifiée par le fait que l'annulation par un participant le jour même ou dans les 5 jours ouvrables précédant la tenue du cours occasionne systématiquement des frais au CQFF. Également, le fait d'annuler plus rapidement votre inscription à un cours permettra à un autre participant, inscrit sur notre liste d'attente abondante, de bénéficier de cette formation.

AUTRES INFORMATIONS ET COORDONNÉES DES ENDROITS OÙ SONT OFFERTS NOS COURS

Des cartes routières sont disponibles à partir de la page d'accueil de notre site Web (CQFF.com) sous l'onglet « **Nos salles de cours** ».

- **CENTRE DES CONGRÈS DE RIMOUSKI**
225, boul. René-Lepage Est
Rimouski, Québec G5L 1P2
Tél. : 418 725-5000
- **HÔTEL LA SAGUENÉENNE**
250, rue des Saguenéens
Chicoutimi, Québec G7H 3A4
Tél. : 1 800 461-8390
- **HÔTEL QUÉBEC INN**
7175, boul. Hamel Ouest
Sainte-Foy, Québec G2G 1B6
Tél. : 418 872-9831
- **HÔTEL DELTA SHERBROOKE**
2685, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec J1L 1C1
Tél. : 819 822-1989
- **HÔTEL PLAZA QUÉBEC**
3031, boul. Laurier
Québec, Québec G1V 2M2
Tél. : 418 658-2727
- **LA ROSE D'OR**
1121, rue Sainte-Marguerite
Trois-Rivières, Québec G8Z 1Y2
Tél. : 819 372-5151

VOUS AVEZ DES QUESTIONS??? N'HÉSITEZ SURTOUT PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS

Le CQFF est représenté à Québec et à Sherbrooke par :

**SOCIÉTÉ CONSEIL LNF
FISCALITÉ GILLES CARON S.E.N.C.**

Formateurs agréés par Emploi-Québec - Numéro d'agrément 0000425
Cours admissibles aux unités de formation continue (UFC)

Adresse d'affaires

5020, boul. de la Rive-Sud
Lévis, Québec G6V 4Z6

Téléphone : 418 833-2114
Télécopieur : 418 833-9983

Pour nous joindre

Marie-Josée Bégin, responsable des inscriptions

Téléphone : 418 833-2114
Télécopieur : 418 833-9983
Courriel : marie.josee.begin@ln.ca



CQFF.com

2011

D L M M J V S
JANVIER

					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

D L M M J V S
FÉVRIER

		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

D L M M J V S
MARS

			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

D L M M J V S
AVRIL

						1	2
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

D L M M J V S
MAI

1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

D L M M J V S
JUIN

			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

D L M M J V S
JUILLET

					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

D L M M J V S
AOÛT

		1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

D L M M J V S
SEPTEMBRE

				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30		

D L M M J V S
OCTOBRE

						1	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						

D L M M J V S
NOVEMBRE

			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30				

D L M M J V S
DÉCEMBRE

						1	2	3
4	5	6	7	8	9	10		
11	12	13	14	15	16	17		
18	19	20	21	22	23	24		
25	26	27	28	29	30	31		

Notre site Web contient une quantité d'informations et d'outils de travail très pratiques pour vous aider dans vos recherches en fiscalité...

2012

D L M M J V S
JANVIER

1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

D L M M J V S
FÉVRIER

			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29				

D L M M J V S
MARS

				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

D L M M J V S
AVRIL

1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30						

D L M M J V S
MAI

		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

D L M M J V S
JUIN

				1	2		
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

D L M M J V S
JUILLET

1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

D L M M J V S
AOÛT

			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

D L M M J V S
SEPTEMBRE

				1			
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30							

D L M M J V S
OCTOBRE

	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

D L M M J V S
NOVEMBRE

			1	2	3		
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30		

D L M M J V S
DÉCEMBRE

						1	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						

Visitez notre site Web